

UN RÉSEAU DE PRATICIEN.NE.S DE LA CONCERTATION ET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE



PORTEUR D'EXPERIENCE

Institut de la concertation et de la participation citoyenne (ICPC)

Type : Association



CONTEXTE

L'Institut de la Concertation et de la Participation citoyenne (ICPC) est né en 2008, dans un moment d'émergence de nouvelles pratiques et de nouveaux métiers dans le domaine de la concertation.

Un groupe de praticien.ne.s souhaitaient échanger sur leurs pratiques pour progresser collectivement et promouvoir une "véritable" concertation. Ils ont alors pris l'initiative de lancer des groupes d'échanges de pratiques.

Le réseau s'est peu à peu structuré et a pris de l'ampleur en même temps que le secteur. L'ICPC se constitue en association en 2016 et s'est doté d'un Manifeste pour affirmer un certain nombre de principes :

- ▶ une conviction : la participation des citoyens à la décision publique est un pilier de notre démocratie
- ▶ une ambition : contribuer aux débats qui animent la société sur l'évolution et la refondation de notre démocratie



CONTACT

contact@concerter.org



LIEN

<https://i-cpc.org/>

<https://www.linkedin.com/company/i-cpc/>

<https://www.facebook.com/institutdelaconcertation/>

<https://twitter.com/concertation>

<https://www.youtube.com/channel/UC2vt7uDFr53Omcn1kXY7WYg>





DESCRIPTION DE L'EXPERIENCE

L'ICPC offre des espaces de débat et de réflexion, ouvert à tous ceux qui, dans l'exercice de leur activité professionnelle, militante ou électorale, se posent la question de l'amélioration et de la diffusion des pratiques de concertation et de participation citoyenne à la décision publique.

Forts d'environ 1700 membres à l'heure actuelle, **une des richesses du réseau est la diversité des profils** : des consultants, des agents territoriaux, des responsables ou militants associatifs, des salariés d'associations ou d'entreprises, des élus, des étudiants, des chercheurs, des citoyens...

Nos activités

Dispositif coopératif, l'ICPC s'appuie au maximum sur les besoins et les initiatives de ses membres pour la mise en œuvre de ses activités et crée des partenariats avec d'autres acteurs de la concertation. Dans tous ses champs d'action l'ICPC cherche à « croiser les regards ».

- ▮ **Réseau** : Offrir des espaces d'échange et de dialogue productifs entre praticiens, chercheurs et institutions autour de thèmes d'intérêt commun afin d'améliorer les pratiques
- ▮ **Chantiers** : Co-construire des propositions, s'engager et prendre position pour faire avancer les pratiques de concertation et de participation, la réglementation, l'action des institutions.
- ▮ **Ressources** : Diffuser des ressources et informations utiles aux praticiens de la concertation et de la participation citoyenne, sur le pôle ressources de notre site mais aussi à travers notre newsletter et nos réseaux sociaux



ENSEIGNEMENTS

Les défis

- ▮ Poser un cadre « démilitarisé » et se placer dans une posture de coopération et non de concurrence (ce qui n'empêche pas l'expression de conflits)
- ▮ Pérenniser le fonctionnement coopératif alors que le réseau s'est fortement agrandi
- ▮ Répondre aux diverses attentes entre praticien.ne.s néophytes et « expérimenté.e.s »